



Déclarations et Discours

N° 76/21

LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, PIONNIERS DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Notes pour une déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, lors de la signature de l'Accord-cadre de coopération commerciale et économique entre le Canada et les Communautés européennes à Ottawa, le 6 juillet 1976.

Comme toutes les affaires humaines, la politique étrangère est modelée, en partie, par la logique et la pression des événements et, en partie, par l'orientation qu'on lui donne. Il ne peut en être autrement. Toutefois, plus l'orientation est sûre, plus elle permet de façonner les événements et d'atteindre les objectifs que les nations, tout autant que les individus, se fixent.

Il y a quelques années, vers la fin de la deuxième moitié du 20^e siècle, le Canada a senti le besoin de revoir ses objectifs à la lumière des réalités nouvelles. Il nous est alors apparu clairement que nous ne pouvions laisser les événements suivre leur cours, pas même en ce qui concerne nos relations avec les nations d'Europe de l'Ouest avec lesquelles le Canada est lié par de nombreuses traditions, par la culture et la langue.

La Communauté européenne emprunta alors une voie qui ajouta une dimension nouvelle et des plus importantes à la réalité internationale. Tout comme les Européens eux-mêmes, nous n'avons pas sous-estimé les obstacles qui se dressaient entre les idées et leur réalisation, mais nous avons toujours cru que l'Europe de l'Ouest continuerait d'évoluer vers une plus grande unité. Devant ce fait nouveau et unique dans les affaires mondiales, et compte tenu des changements perceptibles qui survenaient rapidement sur la scène canadienne, nous devons réagir.

Il était clair que le besoin de s'adapter à des circonstances changeantes et de faire prendre aux événements la tournure désirée exigeait l'adoption d'une nouvelle politique étrangère. Comme la plupart de nos amis européens le savent, un principe fondamental de notre politique étrangère veut que le Canada, tout en restant en harmonie avec les États-Unis, se développe et affirme son identité nationale dans le respect de ses propres intérêts nationaux. Il était donc logique pour le Canada de chercher à renforcer et à étendre ses relations économiques avec la Communauté européenne, cette entité qui, avec son infrastructure industrielle extrêmement développée et ses besoins croissants en importations, est devenue,